

LADEPECHE.fr Pyrénées > Campan

mardi 28 février, 14:14, Saint Romain

Publié le 28/02/2017 à 03:54, Mis à jour le 28/02/2017 à 07:39

Loi de finances 2017 : «Une modernisation mais pas de mieux pour les entreprises»



La réunion d'information du réseau d'experts-comptables a réuni les chefs d'entreprise bigourdans au Carré Py./Photo V. T.

Répondant à l'invitation de l'antenne haut-pyrénéenne du réseau d'experts-comptables Recci, une trentaine de chefs d'entreprise ont assisté, au Carré Py, à une présentation de la loi de finances 2017, animée par Christophe de Lambert et Cyril Lamothe, respectivement expert-comptable et directeur de mission du groupe.

«Le groupe auquel appartient notre cabinet de Bagnères-de-Bigorre, ouvert depuis 2012, est accoutumé à réaliser ce genre de réunion d'information et d'échange depuis plusieurs années maintenant en région parisienne. Pour cette première en Haute-Bigorre, nous avons invité nos clients, des PME et PMI du secteur de Bagnères, Lourdes et Tarbes, mais aussi les membres de l'association des commerçants de Bagnères, des responsables d'agences bancaires du secteur ou encore des chefs d'entreprise faisant partie de club d'affaires Caffé et les élus chargés des affaires économiques de la ville», indique Cyril Lamothe. Et s'il admet qu'il faudrait au moins une semaine pour rentrer dans tous les détails, cette matinée a permis d'aborder les grandes lignes de cette loi qui, selon C. Lamothe, «n'apporte pas de mieux aux entreprises mais s'adapte aux évolutions, notamment technologiques, et se modernise». D'où, par exemple, le contrôle des comptabilités informatisé. «Une entreprise est contrôlée tous les cinq à sept ans. Avec la procédure de contrôle à distance, via les Fichiers des écritures comptables (FEC), ça va être beaucoup plus fréquent», explique C. de Lambert, qui y voit néanmoins un avantage. «Sans la présence du contrôleur, c'est un traumatisme en moins pour le contribuable.»

Quant au prélèvement à la source, ce dernier le juge «absurde» et estime que «ça a été accouché dans la précipitation». «Cela faisait partie des 60 propositions du candidat Hollande qui voulait absolument une réforme. Mais la réforme concerne la collecte et non l'impôt. C'était pour copier d'autres pays qui le faisaient car les gens ne déclaraient pas leurs revenus. Le contexte a donc légitimé le dispositif. En France, dans les années «60», on était à 95 % de collecte, on était donc les bons élèves. C'est un système qui fonctionnait bien et on aurait pu faire plus simple avec la mensualisation», analyse-t-il, tout en ajoutant qu'«il faut laisser le temps à Bercy de modifier les curseurs».

Parmi les autres thèmes abordés : la baisse des impôts sur les sociétés, la hausse du Cice, l'année blanche, le renforcement des sanctions pour retard de paiement ou de déclaration fiscale, etc. Autant de sujets sur lesquels les participants n'ont pas manqué de questions, poursuivant l'échange même lors du buffet, ce qui a également permis aux chefs d'entreprise de se retrouver, voire de nouer des liens dans une ambiance conviviale.

Viktorija Telek

CAMPAN VIE LOCALE

A lire aussi

Contenus sponsorisés

Recommandé par



LADEPECHE.fr
mardi 28 février, 14:14, Saint Romain

Vivez votre perte de poids autrement: 60€ offerts sur votre abonnement

(Fitnext)



Chassé-croisé des vacances d'hiver: 180 km de bouchons

(Orange)



Propriétaires: les projets solaires sont-ils devenus rentables ?

(Eco Actu)



Le lourd passé de Najat Vallaud-Belkacem

(Orange)



Trump au plus bas dans les sondages

(Le Monde)



Découvrez comment tirer parti d'un logiciel comptable.

(Microsoft)

Sur la Dépêche

Le doyen des notaires du Tarn est mort noyé

Hôtellerie : pluie d'étoiles sur la métropole toulousaine

La jument et son poulain ne survivent pas à l'attaque de vautours

Le Raid a mis fin à une soirée très arrosée

Bravo aux poussinettes du Salto

Condamné pour une agression sexuelle sur son ancienne compagne

Sur le Web

La nouvelle Citroën 2CV (2017) se dévoile (Auto Moto)

La sélection des meilleurs Reflex du moment ! (PriceMinister)

Y-a-t-il un âge pour prévoir ses obsèques ? (PFG)

L'ancien skieur Adrien Duvillard est mort (Le Monde)

L'investissement locatif : les avantages (Crédit Agricole e-immobilier)

Six nations : les Françaises s'inclinent aussi en Irlande (Le Monde)

Windows 10 Famille - Acheter maintenant!

Microsoft Store

Table basse basse extensible à plateau relevable Coloris BOIS VINTAGE La table CARRERA ...

Table basse relevable ...

Publicité

Donner votre avis !

[Charte de modération](#)

Votre commentaire :

Votre commentaire est soumis à notre charte de modération. En cas de non-respect (propos racistes ou insultants...) il ne sera pas publié. Cliquez ici pour écrire et merci pour votre contribution.

[Suivre ce fil de discussion](#)

[Envoyer ce commentaire](#)



mardi 28 février, 14:14, Saint Romain

©ladepeche.fr

Certifié QJD